

N° 01/2015

MISE À JOUR DES INFORMATIONS ET DOCUMENTATIONS PRÉSENTES SUR LES SITES INTERNET DES ADMINISTRATIONS COMMUNALES

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Par un courrier du 16 février 2015 adressé aux Agences d'Assurances Sociales, la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation AVS à Clarens relevait que de nombreux liens Internet n'étaient pas à jour sur les sites des communes.

En date du 10 mars 2015, l'ARASMAC a informé par courriel l'ensemble des Municipalités des 62 communes de ce qui précède. Nous avons communiqué les liens utiles sur notre propre site permettant de faire la mise à jour.

Après un échantillonnage de vérification, nous avons constaté que la plupart des communes n'avaient pas procédé à ce changement, que ce soit sur leur propre site Internet ou sur la page du site de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Un courrier vous sera transmis pour rappeler à chaque Municipalité de faire le nécessaire.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Communication orale lue au Conseil Intercommunal en séance du 4 juin 2015.